



9 rue Jean GIONO

B.P. 10077

49181 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Tél: 02 41 95 70 00

Ce.0490925P@ac-nantes.fr



L'EREA VOUS PRÉSENTE SON ACTION :

- Que je sois grand ou petit, je prends de la hauteur.

- Sommaire

- ☐ Remerciement à la CARSAT INRS.
- ☐ Présentation de l'objectif.
- ☐ Présentation du dispositif :
- ☐ Présentation Visuels
- ☐ Cahier des charges : Caractéristiques du produit :
- ☐ Photos illustrant les activités.

Cher Représentant de la CARSAT,

Nous sommes ravis de vous fournir ce retour concernant l'utilisation des matériels PERL PIRL, acquis grâce à la subvention que vous avez généreusement accordée. Ces équipements ont été spécifiquement choisis pour permettre à nos jeunes en formation de travailler en hauteur en toute sécurité, tout en respectant les textes et les règles en vigueur.

Les matériels PERL PIRL se sont avérés extrêmement bénéfiques pour nos apprenants, leur offrant un environnement de travail adéquat et sécurisé. Grâce à ces équipements, nos jeunes ont pu acquérir les compétences nécessaires pour effectuer des tâches en hauteur avec confiance et conformité aux normes de sécurité en vigueur.

Les caractéristiques techniques des matériels PERL PIRL, combinées aux formations associées, ont permis de garantir une utilisation optimale de ces équipements. Nos apprenants ont ainsi pu se familiariser avec les bonnes pratiques et les consignes de sécurité, assurant des interventions en hauteur sans compromettre leur intégrité physique.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers la CARSAT pour votre soutien financier et votre engagement en faveur de la sécurité et de la formation des jeunes. Votre subvention a été d'une importance capitale pour la réalisation de ce projet, et nous sommes extrêmement reconnaissants de cette opportunité.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de plus amples informations sur l'utilisation des matériels PERL PIRL ou sur les résultats obtenus grâce à cette subvention. Nous serons ravis de partager notre expérience et de répondre à vos questions.

Nous tenons à vous remercier une fois de plus pour votre collaboration précieuse et votre soutien continu. Votre contribution a eu un impact significatif sur la formation professionnelle de nos jeunes, et nous sommes convaincus que cela se traduira par des compétences solides et une sécurité renforcée sur le terrain.

Cordialement, PLP coordinateur du projet,
JAUREGUI Samuel.

- **Présentation de l'objectif.**

Notre matériel joue un rôle primordial, en premier lieu pour le travail en hauteur et la réduction des risques de chute. Il permet de mettre en sécurité nos jeunes apprenants et de les former en harmonie avec la réglementation du travail en hauteur, l'ergonomie, le poids et les fonctionnalités adaptées à toutes les tailles de nos apprenants en formation.

En nous appuyant sur La réglementation spécifiquement applicable au travail en hauteur qui résulte essentiellement des dispositions prévues par le Code du travail. Le risque de chute de hauteur, comme tout autre risque auquel un travailleur peut être exposé dans le cadre de son activité, est visé par les dispositions générales du Code du travail. Sa prévention se traite selon les principes généraux de prévention (articles L. 4121-1), nous soulignons l'importance de notre matériel pour garantir la sécurité et la conformité lors des travaux en hauteur de nos apprenant(e) en formation.

De plus, nous vous proposons des scènes en photos de nos actions sur le plateau technique, mais également sur nos chantiers-école. Ces images illustrent de manière concrète l'utilisation du matériel dans des situations réelles, mettant en évidence sa fonctionnalité et sa contribution à la prévention des risques. Vous pourrez ainsi visualiser nos apprenants en pleine action, utilisant le matériel de manière sécurisée et respectant les règles et normes de sécurité en vigueur.

Part ces photos, vous pourrez constater l'engagement de nos apprenants, leur concentration et leur application des connaissances acquises lors de l'action en formation. Elles témoignent de notre volonté de former nos apprenants à relever les défis auxquels ils seront confrontés sur les chantiers réels, en leur fournissant les compétences nécessaires pour travailler en hauteur en toute sécurité.

Ces scènes en photo, prises à la fois sur le plateau technique et sur nos chantiers-école, offrent un aperçu concret de notre approche pédagogique axée sur la sécurité et la mise en pratique des compétences.

Elles permettent de visualiser les situations réelles dans lesquelles nos apprenants évoluent, renforçant ainsi leur compréhension et leur confiance dans l'utilisation du matériel et des techniques appropriées pour le travail en hauteur. Nous espérons que ces scènes en photo enrichiront votre perception de notre matériel et de nos formations, démontrant notre engagement envers la sécurité et l'apprentissage de nos apprenants dans le domaine du travail en hauteur.

Présentation du dispositif :

Le dispositif a pour objectif de respecter la réglementation et de combler notre retard concernant l'équipement de sécurité afin de protéger la santé des jeunes en formations du secteur de la construction, dans le cadre de l'Assurance Maladie. Nous visons à réduire les risques de chutes de plain-pied et de hauteur, ainsi que les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les lombalgies liés aux charges lourdes.

Voici les étapes principales du dispositif :

Action de coordination de sécurité PLP JAUREGUI le 15/09/2022 : Cette action consiste à coordonner les différentes parties prenantes impliquées dans le dispositif, en prévoyant un budget pour une éventuelle subvention.

Expertise des lieux : Une évaluation approfondie des lieux est réalisée pour identifier les besoins spécifiques en matière de sécurité. Cela inclut l'analyse des risques potentiels et la détermination des mesures de sécurité appropriées.

Échanges et conseil technique : Des échanges sont menés avec des experts et des conseillers techniques pour bénéficier de leurs conseils et recommandations sur les meilleures pratiques en matière d'équipement de sécurité.

Prise de rendez-vous avec les fournisseurs Tollens et DIOT : Des rendez-vous sont pris avec les fournisseurs afin de discuter des options disponibles et des produits adaptés à nos besoins.

Rencontre avec les fournisseurs : Des rencontres sont organisées avec les fournisseurs pour discuter des spécifications techniques des produits et évaluer leur adéquation avec nos besoins.

Définition des besoins : Une fois les échanges et les rencontres avec les fournisseurs réalisés, les besoins spécifiques en matière d'équipement de sécurité sont définis. Cela inclut la quantité et les caractéristiques des plates-formes individuelles roulantes nécessaires.

Devis : Les fournisseurs fournissent des devis détaillés pour les produits recommandés, en tenant compte des besoins spécifiques définis précédemment.

- Approbation des membres de droit : Les membres concernés du comité d'approbation examinent les devis et donnent leur approbation pour l'acquisition des plates-formes individuelles roulantes.

Présentation Visuels

Un pantographe à fermeture automatique



DR1

	Nombre de barreaux/marches		Hauteur de la plateforme (m)		Hauteur d'accès maximum donnée à titre indicatif (m)		Dimensions escabeau replié (h x l x p) (m)		Ecartement entre montants (m)
	2		0.50		2.50		1.66 x 0.75 x 0.25		1.00
						Poids (Kg)			
						15.35			

DR2

	Nombre de barreaux/marches		Hauteur de la plateforme (m)		Hauteur d'accès maximum donnée à titre indicatif (m)		Dimensions escabeau replié (h x l x p) (m)		Ecartement entre montants (m)
	3		0.70		2.70		1.93 x 0.75 x 0.25		1.12
						Poids (Kg)			
						16.05			

DR3

	Nombre de barreaux/marches		Hauteur de la plateforme (m)		Hauteur d'accès maximum donnée à titre indicatif (m)		Dimensions escabeau replié (h x l x p) (m)		Ecartement entre montants (m)
	4		0.95		2.95		2.23 x 0.79 x 0.25		1.39
						Poids (Kg)			
						16.65			

Une réflexion au stockage de ces nouveaux matériels pour raison de risques de chute de plein ou de heurt, ne doit pas être minimisée!

Cahier des charges :

Caractéristiques du produit :

Seule la marque NF répondra au cahier des charges de la demande.

Les plates-formes individuelles doivent être roulantes et offrir une stabilité parfaite sans étayage.

Elles doivent s'installer rapidement et facilement.

Le système de pantographe à fermeture automatique doit permettre un accès facile et confortable au plancher.

Le matériel doit assurer une protection à 360 degrés de l'opérateur.

L'accès au plancher doit être antidérapant, avec des dimensions de 0,40 x 0,50 m et des marches antidérapantes larges de 80 mm.

Pour faciliter les déplacements des jeunes en formation, la plate-forme doit être équipée de roues d'un diamètre de 100 mm, permettant les déplacements en position ouverte ou fermée sur les chantiers.

Une poignée de transport doit être présente pour faciliter les déplacements.

Les plates-formes doivent être équipées de deux tablettes hautes pour poser des outillages de grande capacité, tels que des fûts de peinture, etc.

Des crochets intégrés sont souhaitables.

Des compartiments de rangement doivent être prévus pour recevoir un fût jusqu'à 15 L et pesant jusqu'à 25 kg (en acier ou en plastique).

Un pantographe à fermeture automatique est exigé.

En conclusion, la proposition retenue pour répondre aux besoins spécifiques en matière d'équipement de sécurité est d'acquérir 8 plates-formes individuelles roulantes à hauteur fixe sans stabilisateur, réparties comme suit :

6 unités : Plateau de hauteur PL2 (pour DR1)

1 unité : Plateau de hauteur PL3 (pour DR2)

1 unité : Plateau de hauteur DR3

Ces plates-formes individuelles roulantes répondent aux exigences du plateau technique de peinture et sont adaptées aux différents profils des jeunes en formation, prenant en compte leurs mesures physiques et les limites de latitude à atteindre sur notre structure de formation.

- Photos illustrant les activités.

- Les opérateurs, malgré leur taille différente, ont la même position de travail en hauteur.
- Leur position ne nécessite pas de lever les bras au-dessus de l'épaule.

Antichute

Pantographe



DR2

DR3

- Photo illustrant les activités.

- Nous constatons que même un opérateur de grande taille doit adapter son matériel afin d'avoir une bonne position de travail.



- Sur cette photo, voici la présentation
- DR 1
- DR2
- DR3
- des trois hauteurs en fonction des marches :

DR1

Une marche

DR2

deux marches

DR2

trois marches

Pour conclure, la sécurité n'est jamais une chose aisée à apporter.

Les préjugés restent encore très présents, et le financement représente un frein.

Quoi qu'il en soit, ce projet dépasse mes attentes, car depuis l'arrivée de ce matériel, l'ensemble des sections empruntent quotidiennement cet équipement dont personne n'avait auparavant besoin.

C'est aussi ça, la sécurité : prévoir avant l'accident.

Le chemin n'est jamais facile, mais ce projet représente un véritable pas en avant.

PLP JAUREGUI Samuel

Nom de l'action	Que je sois grand ou petit, je prends de la hauteur.	
Responsable(s) du projet	Classe(s) concernée(s)	Nombre d'élèves
JAUREGUI Samuel	Seconde CAP et terminal CAP peintre applicateur de revêtement	16
Partenaire	Date de mise en œuvre	Durée
CARSAT INRS	28/04/2023	60 JOURS duré de vie 6 ans Selon la législation en vigueur